

CHAPITRE 9

La famille de Jésus

À défaut de disposer d'éléments historiques fiables et précis sur les dates et lieux de naissance et de décès de Jésus, peut-on examiner les renseignements dont nous disposons sur ses origines et sur sa famille ?

Sa lignée

Les évangiles de Matthieu et de Luc profitent des épisodes de l'enfance pour nous présenter chacun une généalogie de Jésus. Elles sont très différentes. Matthieu, le plus hébraïque des deux, nous propose d'emblée, sans prologue, une généalogie descendante¹ depuis Abraham, puis David, pour arriver à :

Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, que l'on appelle Christ.

Mt 1,1-17

Pour Matthieu, Jésus est un descendant de David à la vingt-septième² génération par son fils Salomon. Luc choisit de nous présenter une généalogie ascendante de Jésus, fils de Joseph, et remonte jusqu'à Adam, faisant de Jésus un descendant de David à la quarante-deuxième génération par son fils Nadam. Nous constatons donc quinze générations d'écart entre les deux versions et une filiation par deux enfants différents de David. S'il y a un écart au départ, il doit y en avoir un à l'arrivée et elle vient très vite : pour Matthieu, Joseph est fils de

¹ Donc, toutes les générations : d'Abraham à David, quatorze générations, de David à la déportation de Babylone, quatorze générations, de la déportation de Babylone au Christ, quatorze générations. (Mt 1,17). On voit clairement les intentions dans la symbolique des nombres.

² Vingt-sept : le cube de trois. En complément de la note précédente, dès qu'il est question de durée, tout se fait par trois dans les évangiles : trois jours, trois mois, trois ans. Autre symbole chiffré ?

Jacob, fils de Matthan, fils d'Éléazar, et pour Luc, Joseph est fils d'Élie, fils de Matthat, fils de Levi. Face à cette difficulté³, il a fallu faire preuve d'imagination. Il a été avancé que Luc, contre l'évidence du texte, reprenait la généalogie de Marie. Pour ce qui est du père de Joseph, Élie pour Luc et Jacob pour Matthieu, Jules l'Africain a donné la solution qu'il prétendait tenir de la famille même de Jésus : Jacob et Élie étaient frères par leur mère. Celle-ci, veuve sans enfant d'Élie se serait remariée avec Jacob, selon la loi du lévirat. Joseph serait donc le fils réel de l'un et le fils légal de l'autre. Mais on ne s'explique pas pourquoi Luc a tenu à détailler la généalogie d'un père légal qui ne correspond à rien, ignorant ou négligeant celle du père réel. On rappellera que Jules l'Africain écrivait dans les années 220-240 et qu'il est cité par Eusèbe un siècle plus tard, pour s'étonner qu'il ait pu connaître à cette époque des membres de la famille de Jésus pouvant témoigner de la vie du grand-père Élie/Jacob.

Ces généalogies davidiennes n'ont sans doute pas beaucoup impressionné les judéo-chrétiens et encore moins les pagano-chrétiens de culture grecque pour lesquels écrivaient Matthieu et Luc, d'autant que ce sont ces deux évangélistes qui évoquent la naissance virginale et donc de l'inutilité biologique de Joseph. Pour expliquer les écarts entre le nombre de générations, l'Église a laissé entendre que certains rois ont pu être ignorés par Matthieu parce que « impies ». Ce qui nous apprend que Jésus avait des ancêtres impies et que des ancêtres impies ne doivent pas figurer dans une généalogie convenable. Mais la consigne ne devait pas être solidement établie puisqu'un seul évangéliste l'a suivie. Même de David à Abraham, on peut observer un écart entre les deux versions. On a suggéré que remonter à Adam traduisait chez Luc l'intention de rendre plus universelle et moins judaïque la nouvelle religion. Luc met au moins le doigt sur un problème lié à la véracité des sources bibliques qui font du peuple hébreu peu ou prou l'ancêtre commun de toute l'humanité. Au moment où l'on veut prêcher l'universalité du message, il est délicat de restreindre l'histoire de l'humanité à cette microrégion et à ce petit peuple obscur et très replié sur lui-même. Toutefois, les créationnistes d'aujourd'hui, qui proclament la totale véracité des récits de la Genèse, n'hésitent toujours pas à placer les Indiens du Pérou, les aborigènes d'Australie, les bushmen du Kalahari ou les manchous parmi les descendants de Noé⁴. Et tant pis si les historiens connaissent des peuples, des rois, des documents et des cités bien antérieurs à la date présumée du déluge.

³ Dans son livre « Marie », Jacques Duquesne rappelle que les listes comprennent soixante-dix-sept et quarante-neuf noms, multiple et carré de sept, nombres au symbolisme évident.

⁴ Quant aux dinosaures, disparus avec le déluge, ils sont les contemporains des premiers hommes.

Son père

Il va sans dire que si Jésus-Christ peut sans problème être considéré comme le Fils de Dieu dans une approche théologique ou métaphorique, une autre solution serait préférable s'agissant du Jésus historique qui a vécu en Palestine. Il est regrettable que les historiens ne se manifestent pas davantage quand il s'agit d'examiner l'historicité d'une situation qui interdit à Jésus d'avoir des grands-parents paternels, condition qui semble nécessaire si l'on veut soutenir la thèse d'une existence humaine réelle.

Avant de nous pencher sur les difficultés posées par les textes, regardons ce que nous savons à propos de ce personnage peu présent dans le Nouveau Testament et pourtant saint. Joseph n'est mentionné que dans trois évangiles⁵, principalement dans les récits de l'enfance de Matthieu et de Luc, dans deux versets problématiques de Jean (Jn 1,45 et Jn 6,42) et aucun autre texte canonique. Vu l'importance des débats concernant le rôle de Joseph, cette discrétion a donné lieu à un foisonnement d'écrits apocryphes ultérieurs. Pour l'instant, nous nous en tiendrons aux textes canoniques.

L'évangile de Matthieu ne parle de Joseph que dans les récits de l'enfance. En citant ultérieurement la famille de Jésus, il évoque juste sa profession :

N'est-ce pas le fils du charpentier ? N'est-ce pas Marie qui est sa mère ? Jacques, Joseph, Simon et Jude ne sont-ils pas ses frères ? Mt 13,55

Bien qu'héritier d'une famille davidienne illustre sur laquelle les évangélistes insistent pour appuyer une prétention messianique, Joseph n'est donc qu'un modeste charpentier. Pour certains exégètes, Matthieu aurait modifié Marc qui désignait en Jésus « *le charpentier, le fils de Marie* », expression pouvant faire planer un doute sur la légitimité de sa naissance. Le mot grec employé, *tekron*, recouvre des activités assez larges, allant de menuisier à maçon. Certains ont voulu laisser entendre que Joseph était responsable de constructions ou qu'il fabriquait des charrues et des jougs. La plupart des auteurs admettent néanmoins une certaine pauvreté pour mieux cadrer avec la naissance dans une crèche (Luc), une grotte (Protévangile de Jacques) et le sacrifice modeste de deux tourterelles (Lc 2,24). Les écrits apocryphes sont plus bavards à propos de Joseph, mais ils sont tardifs et ne nous apportent que peu de

Sans doute n'y avait-il pas suffisamment de place dans l'Arche pour les accueillir ?

⁵ Joseph est absent de l'évangile selon Marc.

renseignements. Le personnage de Joseph disparaît du récit de Matthieu après les récits de la nativité.

L'évangile selon Luc présente une version sensiblement différente. Son récit de la nativité ayant peu de choses à voir avec celui de Matthieu, il n'est donc pas anormal que le rôle de Joseph s'en trouve modifié. Tout d'abord, Luc est beaucoup plus prudent sur la paternité. Il est question d'un fiancé qui par la suite est seulement cité :

*... auprès d'une vierge fiancée à un homme de la maison de David, nommé **Joseph**.
Le nom de la vierge était Marie.*

Lc 1,27

***Joseph** aussi monta de la Galilée, de la ville de Nazareth, pour se rendre en Judée,
dans la ville de David, appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la
famille de David.*

Lc 2,4

*Ils y allèrent en hâte et ils trouvèrent Marie et **Joseph**, et le petit enfant couché dans
la crèche.*

Lc 2,16

*Et quand les jours de leur purification⁶ furent accomplis, selon la loi de Moïse,
Joseph et Marie le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur.*

Lc 2,22

*Lorsqu'ils eurent accompli tout ce qu'ordonnait la loi du Seigneur, **Joseph** et Marie
retournèrent en Galilée, à Nazareth, leur ville.*

Lc 2,39

Dans l'introduction de la généalogie de Jésus, Luc évoque la paternité de Joseph en ajoutant prudemment *comme on le croyait*⁷. Plus tard, lors du retour difficile à Nazareth, il fait affirmer cette paternité par les voisins :

*Jésus avait environ trente ans lorsqu'il commença son ministère, étant, comme on
le croyait, fils de Joseph, fils d'Héli.*

Lc 3,23

⁶ La femme qui venait d'accoucher devait accomplir un rite de purification. Elle restait impure pendant quarante jours si elle avait enfanté un fils, le double s'il c'était une fille. Elle devait aussi offrir un sacrifice selon ses moyens : un agneau, deux jeunes pigeons ou deux tourterelles. (Lv, 12)

⁷ En grec *nomizo*, soit « ce qui est pensé » ou « ce qui est présumé »

Et tous lui rendaient témoignage ; ils étaient étonnés des paroles de grâce qui sortaient de sa bouche, et ils disaient : n'est-ce pas le fils de Joseph ?

Lc 4,22

Dans cette même péricope, l'évangile de Marc cite pour charpentier Jésus lui-même et ne mentionne pas son père :

Celui-ci n'est-il pas le charpentier, le fils de Marie et (le) frère de Jacques et de Joset et de Jude et de Simon ? Et ne sont-elles pas, ses sœurs, ici près de nous ?

Mc 6,3

Alors que pour Matthieu, Jésus est le fils de Joseph, pour Marc, il est le fils de Marie. Comme c'est Matthieu qui affirme la naissance virginale et pas Marc, on aurait pu s'attendre à l'inverse. Quant à Jean, il ignore les récits de l'enfance, mais cite Joseph par deux fois, par la bouche d'un apôtre⁸, et par la reprise de l'épisode vu plus haut :

Philippe rencontra Nathanaël et lui dit : nous avons trouvé celui de qui Moïse a écrit dans la loi et dont les prophètes ont parlé, Jésus fils de Joseph de Nazareth⁹.

Jn 1,45

Et ils disaient : n'est-ce pas là Jésus, le fils de Joseph, celui dont nous connaissons le père et la mère ? Comment donc dit-il : je suis descendu du ciel¹⁰ ?

Jn 6,42

Pour Jean, Jésus est bien fils de Joseph historiquement, tout en étant Fils de Dieu théologiquement. Il apparaît au travers de tous ces textes que pour ses proches et ses voisins, Jésus a de tout temps été connu comme un homme normal ayant grandi dans une famille normale. Dans tous ces récits, jamais Jésus et Joseph ne se parlent et jamais Jésus ne parle de lui. On en a conclu que Joseph était sans doute mort assez tôt. Les apocryphes corrigeront ultérieurement ce fâcheux oubli et lui inventeront une biographie convenable.

⁸ Vu que l'évangile débute par la notion de Verbe incarné, Philippe évite de parler du fils de Dieu et de la Vierge Marie. Évoquer le pauvre Joseph qui n'y est pour rien et oublier la Sainte Vierge et le rôle du Saint-Esprit, c'est fâcheux, surtout de la part d'un apôtre.

⁹ Et non *Jésus de Nazareth, fils de Joseph* comme l'écrivent sans vergogne certaines traductions, notamment la Bible Ségond, faisant fi de la plupart des témoins, notamment P66 et Sinaiticus. Il s'agit du vrai nom de Jésus. Par malchance, le codex de Bèze présente une lacune à cette page.

¹⁰ Cette déclaration étrange placée dans la bouche de Jésus fait sans doute écho aux affirmations de Cérinthe, Marcion, Cerdon ou Valentin selon lesquels Jésus serait descendu tout adulte du ciel. C'est un indice d'élaboration tardive du passage en question.

D'autres passages de Luc et Matthieu nous fournissent des arguments allant à l'encontre des affirmations de leurs propres récits de l'enfance : Jésus parlant de Marie et Joseph comme de ses *parents* (Lc 2,41), *ton père et moi t'avons fait chercher* (Lc 2,48), et *n'est-ce pas là le fils du charpentier* (Mt 13,55) et ses parallèles Mc 6,3, Lc 4,22 et Jn 6,42, rare texte présent dans les quatre évangiles sans contradiction, Jean ajoutant *dont nous connaissons le père et la mère* ?

La situation paradoxale de Joseph a pu faire naître quelques débats et polémiques. À propos de la réalité historique de la paternité de Joseph, plusieurs hypothèses se présentent à nous : Joseph est bien le père de Jésus quoique deux évangiles le démentent. Mais c'est bien lui qui donne son nom (Mt 1-21 et 25) et tout dans le récit de Matthieu laisse entendre que Jésus est né dans la maison même de son père Mt 2,11 : les mages *étant entrés dans la maison, ils virent le petit enfant avec Marie sa mère*, et Mt 2-22 : *Joseph ayant oui dire qu'Archélaüs régnait en Judée à la place d'Hérode son père, il craignit d'y aller*. En conséquence, il renonce à retourner chez lui à Bethléem.

La paternité historique de Joseph permet aussi à Jésus d'être réellement de la maison de David, quoique Irénée, sans doute conscient de la difficulté, fasse de Jésus un descendant de David par Marie. Mais rien n'empêche que la paternité divine soit symbolique plutôt que réelle : un fils choisi. Mais l'Église a toujours fermement condamné cette solution et ses auteurs.

Deuxième hypothèse : le père est un autre que Joseph, mais Marie affirme qu'elle n'a pas connu d'homme. La polémique a toutefois existé. Les témoignages juifs concernant les dits de Jésus (Toledoth Jesuh) font de Jésus le fils d'un soldat romain nommé Joseph Pantera. Mais ces témoignages sont tardifs et sans doute davantage dictés par l'esprit polémique que le souci de la transmission d'un renseignement historique. Pour mémoire, dans le Coran, Jésus est « *Isâ ibn Maryam*, Jésus fils de Marie, mais sans qu'il y ait de polémique évoquée à ce sujet. Sur cette question de la paternité de Jésus, on peut bien entendu se demander ce que pensent les historiens juifs, musulmans, bouddhistes ou athées de l'historicité de cette partie de la vie de Jésus. Mais les difficultés ne s'arrêtent pas là, car suivre les évangiles sur les récits de l'enfance revient à valider tout à la fois la possibilité pour une femme d'enfanter sans avoir connu d'homme, l'existence des anges qui peuvent nous parler en songes, la réalité que des étoiles puissent nous annoncer des événements et nous indiquer le moment et le lieu où ils doivent survenir, et enfin l'existence *matérielle* et les interventions temporelles du Saint-Esprit. Il faut donc être un chrétien, catholique ou orthodoxe, très conforme, bien discipliné et avec un sens critique

minimal. Nous avons aussi vu qu'un texte apocryphe élaboré sans doute en milieu ébionite, intitulé *l'histoire de l'enfance de Jésus* fait de Joseph un père charnel ayant autorité sur son fils auquel il apprend son métier de charpentier, de même que Jacques est également son frère réel. Malheureusement, il est difficile de dater cet apocryphe de manière précise. Tout au plus nous informe-t-il que dans la primochréienté, on tenait la Sainte Famille pour une famille ordinaire et qu'on pouvait être chrétien sans croire à une naissance virginale miraculeuse. Un historien ne peut que conclure à l'incapacité de trouver une réponse satisfaisante. Ce secret demeurera à jamais celui de Marie.

Sa mère

De Marie, saint Augustin a osé dire qu'il fut plus important pour elle d'avoir été disciple du Christ que d'avoir été sa mère. Et l'on prend peu de risque d'être démenti en affirmant que Marie est loin d'être dans les évangiles le personnage central qu'elle est devenue dans la religion catholique moderne¹¹. Hormis les récits d'enfance de Matthieu et de Luc, elle n'apparaît que dans de rares épisodes et pas nécessairement dans des situations avantageuses. Et pour l'essentiel, ce que nous « savons » d'elle nous vient des évangiles apocryphes, c'est-à-dire condamnés par l'Église, notamment le Protévangile de Jacques, l'évangile du pseudo-Matthieu et l'ascension d'Isaïe. Certains de ces écrits sont d'ailleurs fort récents, comme le Livre de la nativité de Marie qui date du IXe siècle. Même le Coran fait davantage cas de Marie que les quatre évangiles réunis. Les traditions qui font référence à sa famille et à ses parents Anne et Joaquin sont des légendes tardives.

En 326, la future sainte Hélène, mère de Constantin, fit édifier une Église du Tombeau de la Vierge près de Jérusalem dans la vallée du Cédron, censée abriter les sépultures de Marie et Joseph ainsi que celles des parents de Marie. Sans doute ne savait-on pas en 326 que Marie avait été « enlevée » au ciel et que cela se passait loin de Jérusalem, dans les environs d'Éphèse, localité où se décida lors d'un concile un siècle plus tard que Marie devait être appelée « mère de Dieu » et non « mère du Christ ». Toujours est-il que Marie présente l'intéressante caractéristique d'être l'un des rares êtres humains à ne pas avoir connu la mort.

¹¹ Jacques Duquesne, dans son ouvrage « Marie » nous rappelle que la mère de Jésus est moins mentionnée par son nom dans les évangiles que Marie-Madeleine.

La virginité

Il n'est pas dans mes intentions de polémiquer sur ce sujet scabreux, né d'une allégation de l'Église qui ne pourra jamais être prouvée, car elle appartient à la foi et pas à l'histoire. Mais dans la construction qui conduit à identifier l'homme Jésus au Christ-Dieu, Marie a son rôle, et le dogme de la virginité a lui-même une histoire qui peut nous éclairer. Si l'on s'en tient à la datation officielle des écrits du Nouveau Testament, les premiers textes rédigés sont les épîtres de Paul et datent des années 50-63. Ils sont donc antérieurs au premier des évangiles. À cette époque, Paul ignore tout d'une naissance miraculeuse de Jésus. Il le dit « *né d'une femme* » (Gal 4,4) et non d'une vierge. Il précise que Jésus est issu de la lignée de David « *selon la chair* » (Ro 1,3) sans nous dire par quel parent, sans doute Joseph. Paul serait-il donc le premier hérétique ? De tels propos tenus au moyen-âge vous valaient le bûcher. Mais Paul a une excuse : il ne sait manifestement rien de Marie, pas même son nom qu'il ne cite jamais. Elle n'est pas mentionnée dans les autres épîtres. Par ailleurs, Paul nous indique qu'il a rencontré « *Jacques, le frère du Seigneur* » (Ga 1,19), mais il semble qu'il n'ait rien appris de lui à propos de la famille de Jésus. En résumé, la Vierge Marie est un personnage inconnu de Paul et donc à l'évidence, des premiers chrétiens.

C'est Matthieu¹² qui nous révèle l'information qui provient d'une prédiction du prophète Isaïe : *Voici que la vierge concevra et enfantera un fils auquel on donnera le nom d'Emmanuel* (Is 7,14). Hélas, le mot hébreu "*alma* employé par Isaïe désigne une simple jeune fille et le verset en question ne comporte pas la connotation miraculeuse qu'on a voulu lui donner¹³. L'intention de Matthieu est surtout de placer le Nouveau Testament dans les pas de l'ancien et ce recours systématique aux prophéties est une des caractéristiques de son style. Certains décideront plus tard de prendre cette mauvaise interprétation à la lettre, notamment Tertullien (contre Marcion, IV, 13) qui estime qu'il serait si banal qu'une jeune fille tombe enceinte, alors qu'il s'agit de réaliser un signe de Dieu, qu'il faut comprendre qu'il s'agit bien d'une prophétie et donc d'une vierge. L'évangile confirme donc la naissance miraculeuse de Jésus, mais la banalise en évoquant également la naissance singulière de Jean Baptiste, annoncée à Zacharie alors que sa femme est stérile et d'un âge avancé. De tels miracles ne

¹² Mt 1,23 : c'est le seul verset de Matthieu qui comporte le mot, et il ne concerne pas directement Marie ! Le mot ne figure que dans un seul verset dans Luc, et il est absent de tout le reste du Nouveau Testament, hormis dans son sens ordinaire.

¹³ Et sa traduction grecque, *parthenos*, signifie simplement « jeune fille » et non « vierge ».

sont pas rares dans l'Ancien Testament, car le rôle de la femme est d'enfanter et que la stérilité constitue une disgrâce. Autrement dit, le monde juif n'accorde aucune considération à la virginité, contrairement à ce qui sera le cas dans le monde romain bien plus tard.

L'évangile de Jean est muet sur ces questions et la mère de Jésus n'y est jamais qualifiée de vierge. Elle intervient très tôt, aux noces de Cana, et Jésus lui parle plutôt rudement : *Que me veux-tu, femme ?* (Jn 2,4). Les autres textes du Nouveau Testament, les Actes, les épîtres de Paul, Pierre, Jacques, Jude et Jean, ignorent tous Marie. D'une manière générale, hormis les deux récits contradictoires de l'enfance, les différents auteurs du Nouveau Testament ne s'intéressent à aucun moment aux conditions, naturelles ou miraculeuses, de la naissance du Sauveur. On pourrait le comprendre dans le cas des textes précoces, c'est plus difficile à admettre dans le cas des plus tardifs.

Ce n'est qu'à partir du II^e siècle que l'attention des chrétiens se porte sur la virginité dont le thème se développe progressivement à travers les écrits des pères de l'Église : Ignace d'Antioche (vers 107), Justin (vers 165), Irénée (vers 202), pour culminer avec Athanase (373), Ambroise (397) et Augustin (430). Il en est de même pour les écrits apocryphes tardifs qui sont très prolixes sur la naissance et l'enfance de Jésus, à grand renfort de merveilleux voire parfois de mauvais goût. Ces écrits pourtant condamnés ont joué un rôle considérable dans l'établissement du dogme concernant Marie, notamment le Protévangile de Jacques, fortement teinté de légendes et de miracles, mais qui témoigne d'une grande ignorance de la Palestine et des coutumes juives de l'époque. Tout y est fait pour développer le thème de la virginité perpétuelle de Marie, notamment par la mention de l'âge très avancé de Joseph interdisant toute paternité postérieure à la naissance de Jésus.

La construction du dogme

Le dogme de la virginité a été construit progressivement par les affirmations des pères grecs (Origène, Athanase, Basile le Grand, Grégoire de Nysse, Jean Chrysostome) et latins (Ambroise de Milan, Hilaire de Poitiers, Jérôme) des III^e et IV^e siècles, s'appuyant notamment sur Mt 1,1-16, Mt 1,18-25, Lc 1,34-37 et Lc 3,23.

Pourtant, le tout premier credo élaboré lors du concile de Nicée (19 juin — 25 août 325) et qu'on appelle le symbole de Nicée, ignore la Vierge :

Nous croyons en un Dieu, Père tout-puissant, créateur de toutes les choses visibles et invisibles ; et en un Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu, unique engendré du Père, c'est-à-dire de la substance [ousia] du Père, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré, non créé, consubstantiel [homoousios] au Père, par qui tout a été fait, ce qui est dans le ciel et ce qui est sur la terre ; qui, pour nous, les hommes, et pour notre salut, est descendu, s'est incarné, s'est fait homme, a souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux et viendra juger les vivants et les morts ; et en l'Esprit saint.

Pour ceux qui disent : « Il fut un temps où il n'était pas » et : « avant de naître, il n'était pas » et : « Il a été créé du néant », ou qui déclarent que le Fils de Dieu est d'une autre substance [hypostasis] ou d'une autre essence [ousia], ou qu'il est soumis au changement ou à l'altération, l'Église catholique et apostolique les anathématise.

Ce fâcheux oubli sera réparé au concile suivant, et le credo de Nicée-Constantinople est toujours faussement cité comme celui de Nicée. De nos jours, les théologiens sont devenus prudents, ainsi Charles Perrot :

En bref, l'exégèse ne peut étayer avec certitude la position traditionnelle catholique et orthodoxe. Mais la position adverse ne s'impose pas plus.

L'affirmation entre donc dans le credo de Nicée-Constantinople en 381 alors qu'elle ne figurait pas dans le tout premier texte de Nicée en 325. Puis le dogme est élaboré par les affirmations solennelles des conciles christologiques, tel que celui de Chalcédoine en 451, ou la lettre du pape Jean II aux sénateurs de Constantinople, en mars 534 :

Nous enseignons qu'il est juste que Marie, glorieuse, sainte et toujours vierge, soit appelée par les catholiques, en un sens propre et véritable, mère de Dieu et mère de Dieu le Verbe incarné en elle.

Exprimé par le deuxième concile de Constantinople en 553, officiellement confirmé avec le troisième canon du premier concile du Latran en 649 qui en fera une vérité de foi, puis en 681 par le troisième concile de Constantinople (6^e œcuménique), par le quatrième concile du Latran en 1215 et le deuxième concile de Lyon en 1274, il sera repris de manière ininterrompue jusqu'à Vatican II (Lumen gentium). Et si les Églises protestantes se sont souvent montrées agacées par les développements ultérieurs de la mariologie, l'Église orthodoxe soutient encore cette affirmation dogmatique ignorée du Nouveau Testament. De nos jours, beaucoup de catholiques sincères ignorent encore que leur religion n'a pas été établie une fois pour toutes dans des temps anciens, mais qu'elle s'est

lentement construite. Ils ignorent surtout que cette construction se poursuit toujours à l'époque moderne. Le dogme de l'Immaculée Conception (Marie conçue sans le péché originel) date de 1854¹⁴, celui de l'Assomption (Marie glorifiée dans son âme et son corps) de 1950. Une nouvelle phase est même envisagée : une partie des évêques catholiques œuvre pour élever encore le statut de Marie, notamment pour qu'elle accède au statut de co-rédemptrice¹⁵. Nous ne sommes plus très loin des quatre personnages de la Trinité, à l'instar des Trois mousquetaires. On s'éloigne ainsi singulièrement du message de Jésus qui appelait ses contemporains à être de bons juifs et à retrouver l'esprit de leur religion plutôt qu'en suivre seulement la lettre. Pour les historiens, y compris ceux de l'Église, cette tendance est logique : au fur et à mesure que Jésus s'avère être Dieu lui-même, il ne peut être envisagé qu'il soit né d'un humain ordinaire. Il convient donc que le statut de sa mère soit continuellement rehaussé, depuis sa virginité jusqu'à sa prédestination et l'absence de péché originel. Et ce n'est sans doute pas terminé.

Les débats de la virginité

La discussion porte sur trois éléments qu'il faut se garder de confondre : la conception virginale, la naissance virginale et la virginité perpétuelle de Marie. Le premier point est important puisqu'il concerne le rôle joué par Joseph dans la naissance de Jésus et l'existence de grands-parents paternels nécessaire à son humanité et donc à sa réalité historique. Mais la question de la virginité perpétuelle nous intéresse aussi, s'agissant du débat sur les frères et sœurs de Jésus. L'Église a admis très tôt la conception virginale. Elle tient beaucoup à ce mystère qu'évoque le texte évangélique lui-même :

L'ange lui répondit : "l'Esprit saint viendra sur toi et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre (...)"
Lc 1,35.

Pour justifier le sérieux de ses affirmations, l'Église se défend d'avoir donné dans la facilité : même s'ils n'avaient pas à leur disposition toutes les connaissances de la biologie moderne relatives à la reproduction humaine, les pères n'étaient pas naïfs au point d'ignorer que cette affirmation leur poserait quelques problèmes. Tryphon le juif s'en prend ainsi à Justin :

¹⁴ Dogme 8-12-1854 dans la bulle *Ineffabilis Deus* de Pie IX

¹⁵ Jacques Duquesne — Marie — op. cit.

Dans les fables de ceux qu'on appelle les Grecs, on dit que Persée naquit de Danaé qui était vierge, après que celui qui s'appelle chez eux Zeus s'était répandu sur elle sous forme d'or.

Vous devriez rougir de raconter les mêmes choses qu'eux, et il vaudrait mieux dire que ce Jésus fut un homme d'entre les hommes, et démontrer par les Écritures qu'il est le Christ.

Mettre à ce point l'accent sur la question de la conception virginale oblige à quelques explications matérielles voire scabreuses. Saint Irénée s'est ainsi demandé si le Saint-Esprit s'était glissé dans la Vierge par les parties naturelles. Au tournant des années 1600, un jésuite facétieux, le RP Thomas Sanchez s'est interrogé sur le fait de savoir si la Vierge *avait fourni de la semence dans la conception de son fils Jésus*. Cette idée est moins farfelue qu'il n'y paraît à une époque où l'on peut poser le problème en termes de génétique : ainsi, si Marie a « fourni de la semence », c'est-à-dire si Jésus provient bien d'un ovule, il faut alors qu'il y ait eu une semence symétrique, de plus porteuse d'un chromosome Y, sans quoi Jésus aurait été une fille. Ou alors faut-il considérer que le Saint-Esprit a apporté l'ensemble du matériel génétique, faisant de Marie la première mère porteuse de l'histoire, et de Jésus la première naissance par GPA (gestation pour autrui). La deuxième solution aurait pour intérêt d'éliminer l'épineux problème de l'apporteur du spermatozoïde, d'éviter au Saint-Esprit d'être tributaire du cycle féminin dans l'accomplissement de son projet, et de permettre à Jésus d'avoir les yeux clairs comme dans la plupart des films américains qui nous content ses aventures. Derrière ces hypothèses se pose le débat du miracle face à la science : à la lumière de ce que nous savons sur la génétique et la reproduction, comment peut-on prendre au sérieux les pieuses affirmations de l'Église ? De nos jours, même les petites filles en rient.

Mais l'Église assume : saint Ambroise ne trouve pas la conception virginale plus extraordinaire que les miracles de la pierre vomissant de l'eau, que la mer Rouge se fendant en deux, que le Jourdain remontant vers sa source ou qu'un homme marchant sur les flots sans se mouiller la semelle. Et saint Ambroise a bien raison. C'est finalement le pape Léon le Grand qui fournira l'argument décisif : la virginité était absolument nécessaire pour tromper le Diable qui, ne se doutant pas qu'il fût possible de venir au monde de cette manière, ignore complètement la conception du Sauveur. De telles réponses à ce mystère peuvent sembler bien courtes. Elles éludent le problème plutôt qu'elles ne le résolvent. Les protestants ont sagement trouvé plus approprié de s'éloigner de ce dogme puéril. Il est aussi assez remarquable que le « Je vous salue Marie » ne comporte pas le mot « vierge ». Sur un plan historique, les exégètes modernes

les plus prudents admettent qu'on ne dispose que de peu d'éléments d'époque et que la doctrine concernant Marie a été établie tardivement. Ils laissent entendre que la notion de virginité est peut-être moins une question de physiologie que de symbole et que la place prise progressivement par Marie tend à renforcer cet aspect symbolique, le besoin humain d'une *bonne mère*, pure, compatissante, à laquelle on peut s'adresser plus facilement qu'à Dieu lui-même et qui intercéderait avec plus d'efficacité. Un bon avocat en somme¹⁶. Ou alors un clin d'œil subliminal aux souvenirs de notre petite enfance : papa est fort et il sait tout, mais il est loin et sévère ; maman est là près de nous et nous console.

Les critiques qui prennent un évident plaisir à réfuter ces allégations font observer que tout dans l'attitude de Joseph, de Marie et même de Jésus contredit nos connaissances historiques des obligations de la Loi et des coutumes de l'époque : chez les juifs, les filles devaient se marier tôt et avoir des enfants, cela en vue de la pérennité du Peuple élu. Le mariage avait pour objet la procréation, la virginité n'était pas tenue en bien haute estime et les filles étaient promises jeunes. Celles qui avaient un enfant sans mari étaient lapidées. Il était aussi interdit d'épouser une femme dont la stérilité était avérée. Le mariage blanc était évidemment impensable. Une femme qui n'avait pas donné naissance à des enfants après dix années de mariage devait être répudiée et un homme se devait d'être marié. La propre situation de Jésus, célibataire à trente ans, était totalement en dehors des normes¹⁷ de son époque.

S'il faut évoquer la question de la paternité d'un point de vue théologique, il faut noter l'absurdité, voire le scandale en milieu juif dans lequel Jésus a vécu, de l'idée selon laquelle Dieu pourrait avoir un fils, laisser les fidèles manger sa chair et boire son sang, ou le laisser se violenter et tuer de la main des hommes. Et aussi qu'un simple être humain, et qui plus est une femme mortelle et née vers l'an 20 av. J.-C., puisse être la propre mère de Dieu, Fils coéternel du Père depuis le commencement des temps. Toutes ces idées sont inconcevables dans le monde juif où Jésus est censé avoir vécu et évolué. C'est à se demander si de telles idées ont pu voir le jour dans ce monde-là ou si elles relèvent d'un développement ultérieur, loin de la Palestine. Car si l'on considère l'état d'esprit non-juif des IIe et IIIe siècles qui voient culminer l'apologie du célibat et de la virginité, le récit évangélique prend alors tout son intérêt.

¹⁶ L'ensemble des arguments est exposé par Jacques Duquesne dans « Marie » — Plon 2004

¹⁷ Sauf à être naziréen, justement, mais Jésus s'en défend.

L'irruption progressive de ces dogmes est à rapprocher de la thèse d'une rédaction tardive des évangiles et de leur profonde révision ultérieure en milieu helléniste. Il en est de même que la soif de martyre à laquelle on assiste à partir des années 150 et qui trouve davantage sa signification dans la philosophie stoïcienne très en vogue à l'époque que dans une volonté d'imitation des souffrances de Notre-Seigneur.

Les raisons théologiques

Pour expliquer la formation de ces dogmes, nous devons considérer les enjeux théologiques de l'époque. Il s'agit alors de réfuter le docétisme très tôt apparu en milieu chrétien. Terme créé à partir du grec *dokeo*, paraître, sembler, l'hérésie docète niait l'incarnation du Christ, celui-ci ayant seulement revêtu une apparence humaine. Dès 140, Marcion présentait un évangile qui faisait apparaître sur Terre un Christ tout adulte. Pour contrer cette tendance, il a fallu dès le deuxième siècle, depuis Ignace d'Antioche jusqu'à Tertullien, insister sur la réalité de l'incarnation en lien avec le dogme de la résurrection ainsi qu'avec celui de la grâce, chère à Paul : le salut qui nous est offert en Jésus-Christ est le don gratuit de Dieu qui décide de venir à la rencontre des hommes. La virginité de Marie peut alors être lue comme l'un des signes messianiques, ainsi que le note Justin dans son dialogue avec le Juif Tryphon. On souligne de cette manière la préexistence du Christ. Habituellement, lorsqu'un enfant naît de deux parents humains, une nouvelle personne commence à exister. Or la seconde personne de la Trinité se doit d'être coéternelle. Il serait donc gênant qu'elle soit humaine au point d'être née un jour de manière ordinaire. Or pour l'Église, Jésus doit être complètement humain par Marie, mais aussi complètement divin. Il est engendré au commencement des temps sous son statut divin et né de Marie sous Hérode selon son humanité. Jean est très clair là-dessus. Il ne reste donc plus qu'une question simple : ces éléments sont-ils historiques ?

Marie à l'époque moderne

À la différence d'autres chrétiens, les catholiques modernes conservent un grand attachement à la question de la virginité et l'expriment sans nuances :

La place de Marie dans la religion :

il semble que la virginité de Marie n'est pas tout à fait respectée. Marie est parfois présentée comme celle qui a songé à marier Joseph. Pourtant, l'Évangile de Luc ne nous parle pas en ces termes, mais bien de l'intention de Marie de demeurer vierge : « Comment cela sera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme » (Lc 1, 34) ?

Cette foi en la virginité de Marie repose sur l'Écriture sainte et sur la Tradition constante de l'Église. (...) L'évangile ne nous dit pas tous les détails qui concernent Marie. Il ne nous dit pas pourquoi cette jeune femme voulait se préparer au mariage avec Joseph (Lc 1, 27), alors qu'elle voulait rester vierge. Il se peut bien que saint Joseph nourrissait le même désir de virginité, sous l'inspiration de l'Esprit. Tous deux avaient le charisme de la virginité ; leur mariage était voulu de Dieu pour que Jésus se développe normalement au sein d'une vraie famille. Ce n'est pas sans motif que Joseph, qui a su si bien veiller sur Jésus, est honoré comme patron de l'Église universelle, la grande famille des enfants de Dieu... (Jean-Paul II)

Nous savons avec certitude que Marie a conçu Jésus d'une conception virginale par l'action de l'Esprit saint, sans l'intervention d'un homme. Notre foi nous enseigne également qu'elle est toujours demeurée Vierge, « aeparthenos », « semper Virgo », « avant, pendant et après la naissance », et cette croyance est aussi celle des Orientaux et même de nombreux Anglicans. L'affirmation « avant la naissance », qui touche au mystère de l'incarnation, est la plus importante.

Le pape Jean-Paul II déclare :

Marie « n'est pas une femme mariée qui a des problèmes de stérilité ; elle entend rester vierge par un choix volontaire. Sa volonté de virginité, fruit de l'amour pour le Seigneur, semble constituer un obstacle à la maternité annoncée », celle que l'ange lui annonce. « Je ne connais pas d'homme », dit-elle, ce qui, dans le contexte de sa réponse à l'ange, révèle sa virginité et aussi son intention de rester vierge. Enrichie d'une sainteté exceptionnelle, Marie « est orientée vers le don total — corps et âme — d'elle-même à Dieu, dans l'offrande virginale » (24 juillet 1996).

Trop facilement nous nous contentons d'une approche intellectuelle, d'une religion du cerveau qui n'affecte pas notre vie. Dieu n'est pas une idée ; il s'est incarné.

Ces croyants zélés tiennent pour négligeable que la mention de la conception virginale qui leur paraît si importante soit absente des écrits de Paul, de Marc et de Jean. Sur cette question, il n'existe dans tout le Nouveau Testament que les deux versets que nous avons cités, Mt 1,18 et Lc 1,27. L'évangile de Matthieu est très bref sur le sujet, et celui de Luc est très long sur Élisabeth, la cousine âgée, mais passe rapidement sur Marie. L'évangile de Marc qui passe pour être le premier écrit n'en parle à aucun moment alors que d'après les Actes des Apôtres (1-14), Pierre rencontre régulièrement Marie et que Marc est censé transmettre la tradition de Pierre. Dans son évangile, Jean ne parle pas non plus des circonstances de la naissance alors qu'il est censé avoir vécu avec

Marie et qu'il aurait pu avoir à cœur de compléter, corriger ou confirmer les écrits de ses prédécesseurs. Mais il faut avant tout noter que Jésus lui-même n'y fait aucune allusion alors qu'il ne pouvait ignorer le fait et son importance. On est aussi fondé à se demander quelle fut la source de cette « information » dont bénéficièrent Matthieu et Luc. Certains ont suggéré que Luc aurait pu tenir des informations de Marie elle-même. Non seulement la chronologie ne s'y prête guère, mais il est probable que Luc n'a jamais rencontré la mère de Jésus et que dans le cas inverse, il aurait eu à cœur d'en faire état et de mentionner cette source irréfutable.

Certains spécialistes n'hésitent plus désormais à critiquer les sources du dogme : d'après Joseph Fitzmyer¹⁸, un jésuite qui enseigne l'exégèse du Nouveau Testament à l'université catholique de Washington :

Étant donné que, selon l'opinion commune, les récits de l'enfance furent la dernière partie de la tradition évangélique à prendre forme, ce qui est affirmé touchant la conception virginale dans les évangiles de Matthieu et de Luc représente de façon quasi certaine un développement postmarcien (...) Il ne faudrait pas que le lecteur soit induit en erreur par la leçon que la Bible de Jérusalem propose de Jn 1,13 ; elle suit une tradition patristique en lisant « lui¹⁹ qui ne fut engendré ni du sang, ni d'un vouloir de chair, ni d'un vouloir d'homme, mais de Dieu » — leçon qui n'est appuyée par aucun manuscrit grec du quatrième évangile et ne figure dans aucune édition critique moderne du Nouveau Testament grec.

Il se trouve donc par bonheur des catholiques raisonnables pour rappeler que le centre de la foi chrétienne, c'est le Christ mort et ressuscité, et non sa mère, et encore moins la virginité de sa mère, et que les textes les plus anciens, de Paul ou de Marc, n'ont pas éprouvé le besoin d'en faire mention. Selon eux, cette sobriété doit nous faire rejeter la tentation « matérialiste ». Né des œuvres du Saint-Esprit : n'est-il pas plus sain, simple et raisonnable de comprendre que cette naissance résulte d'un dessein divin intellectuel ou conceptuel plutôt que d'une technique de fécondation pour le moins étrange ? La conception virginale n'est pas la preuve de la divinité du Christ, et Jésus n'est pas reconnu Fils de

¹⁸ Joseph Fitzmyer, *Vingt questions sur Jésus-Christ*. Dossiers libres. Éd. du Cerf 1983

¹⁹ Le premier témoin connu de l'évangile de Jean, le papyrus Bodmer II P66 dit effectivement : « eux » et pas « lui ». Il n'est pas question de Jésus. Mais comment le profane peut-il identifier les libertés prises par les spécialistes, quand par exemple ils traduisent « Jésus de Nazareth » là où le texte dit « Jésus le nazôréen » ? La tradition patristique a bon dos...

Dieu par sa naissance, mais par sa résurrection (Rm 1,4 et Ac 13,32-33). Il n'est pas homme par sa mère et Dieu par son Père, et demi-dieu à l'instar des mythologies païennes. Si Jésus est dit « Fils de Dieu », ce n'est pas par filiation biologique, mais ontologique, qui se situe non dans le temps, mais dans l'éternité. Tout est dit.

Les frères et sœurs de Jésus

La question des frères et sœurs de Jésus est intimement liée à celle de la virginité « post partum », c'est-à-dire perpétuelle, de Marie, Jésus étant réputé l'aîné. Dans un ouvrage très complet et documenté, Simon Claude Mimouni²⁰ traite de ces questions sous tous les angles. Nous avons vu précédemment que Flavius Josèphe mentionne le martyre de *Jacques, frère de Jésus qu'on appelle Christ*. Certains considèrent ce témoignage comme authentique, car d'une part, il ne comporte aucun élément posant réellement problème, et que d'autre part il est difficile d'imaginer qu'un interpolateur chrétien ait posé autant de difficultés dans une simple phrase, en citant un frère de Jésus et en omettant des éléments plus décisifs concernant le Christ. D'autres répondent que l'interpolation en question est simplement antérieure au dogme de la virginité perpétuelle de Marie qui fait de Jésus, « son premier-né », un enfant unique. Flavius Josèphe nous apprend aussi que la mort de Jacques a été l'occasion du renvoi d'un personnage important. Fallait-il donc que Jacques le fût encore davantage²¹. Origène explique que d'après Flavius Josèphe, la punition du crime fut la destruction de Jérusalem, mais le paragraphe qu'il cite n'existe plus dans les versions modernes de Josèphe. Jacques est également mentionné dans la *Première Épître aux Corinthiens*, *l'Épître aux Galates* et dans les *Actes des Apôtres*²². Paul a personnellement connu Jacques : lors de sa visite à Jérusalem, il n'a pas vu « d'autres apôtres, mais seulement Jacques, le frère du Seigneur » (Gal 1,19). Dans 1 Co 9,4-5, il interroge :

N'avons-nous pas le droit d'emmener avec nous une femme chrétienne, comme les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ?

²⁰ Simon Claude Mimouni — Jacques le Juste, op.cit.

²¹ « Qui était donc ce Jacques dans la société de Jérusalem ? En effet, pour que cette exécution provoque le renvoi du grand prêtre qui venait à peine d'être nommé, il faut que Jacques ait été un personnage considérable ». Pierre-Antoine Bernheim, Jacques frère de Jésus, Noësis-Agnès Viénot, 1996.

²² 1 Co 15,7 ; Ga 1,19 ; Ga 2,9 ; Ga 2,12 ; Ac 12,17 ; Ac 15,13 et Ac 21,18.

Une constatation s'impose d'emblée : par le nombre, la diversité et la qualité des citations (évangiles, Actes, épître de Paul, épîtres catholiques, écrits patristiques, apocryphes, historiens chrétiens et sources profanes), l'historicité de Jacques est beaucoup plus attestée²³ que celle de son frère Jésus. Après une série de déplacements et de miracles opérés, Jésus revient *dans sa patrie* selon Mt 13,54 et Mc 6,1 (à Nazara où il avait été élevé selon Lc 4,16). Marc ajoute *et ses disciples le suivent*. Le sabbat arrive et à la stupéfaction des habitants, Jésus se met à enseigner dans la synagogue. Leur stupeur et leur interrogation figurent dans l'un des rares épisodes attestés par les quatre évangiles. Marc :

Celui-ci n'est-il pas le charpentier, le fils de Marie, le frère de Jacques, de Joset, de Jude et de Simon ? Et ses sœurs ne sont-elles pas ici, près de nous ?

Mc 6,3

Matthieu reprend avec quelques nuances : Jésus est le fils du charpentier et Joset est remplacé par Joseph :

Celui-ci n'est-il pas le fils du charpentier, sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, et ses frères Jacques et Joseph et Simon et Jude ? Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes de chez nous ?

Mt 13,55-6

Luc est beaucoup plus bref :

N'est-il pas (le) fils de Joseph, celui-ci ?

Lc 4,22

Jean également :

Celui-ci n'est-il pas Jésus, le fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère ?

Jn 6,42

Dans l'épisode de la vraie parenté de Jésus (Mt 12,46, Mc 3,32 et Lc 8,19), il est également question de « *sa mère et ses frères* ». Des traditions ultérieures citent deux sœurs dont les prénoms sont Miriam et Salomé, mais d'autres prénoms ont été avancés.

L'évangile de Jean ne nomme pas les frères de Jésus, mais indique que Jésus *descendit à Capharnaüm, lui, ainsi que sa mère et ses frères et ses disciples* (Jn 2,12), ce qui prouve qu'il s'agit bien d'une parenté familiale et pas spirituelle, d'autant que *pas même ses frères en effet ne croyaient en lui* (Jn 7,5). Ces deux versets excluent clairement qu'on puisse assimiler les frères aux disciples, car dans un cas ils sont cités séparément, et dans l'autre, il est difficile

²³ Mais les traditionalistes ne revendiquent pas cette forte attestation quand elle concerne un élément qui les dérange.

de comprendre qu'on puisse qualifier de disciples des frères qui ne croient pas en lui. Et c'est bien le sens de la précision donnée dans Mc 6,1 évoqué plus haut.

Enfin, il est également question des frères dans les Actes, visiblement dans un contexte familial :

Tous, unanimes, étaient assidus à la prière, avec quelques femmes dont Marie la mère de Jésus, et avec les frères de Jésus.

Ac 1:14

On retrouve aussi des témoignages sur les frères de Jésus dans les apocryphes les plus anciens. Ainsi, dans l'évangile des Nazaréens, cité par Jérôme, il est question de Marie et des frères, dès l'épisode de Jean Baptiste :

Dans l'évangile selon les Hébreux, qui a été écrit en langue araméenne et syriaque, mais avec des lettres hébraïques, et dont les nazaréens se servent encore aujourd'hui, cet évangile selon les apôtres, ou bien comme beaucoup le prétendent, selon Matthieu, qui se trouve aussi à la bibliothèque de Césarée. L'histoire est la suivante : Voici que la mère du Seigneur et ses frères lui disaient : Jean Baptiste baptise pour la rémission des péchés ; allons nous faire baptiser par lui. Il leur répondit : quel péché ai-je commis pour que j'aie me faire baptiser par lui ? À moins peut-être que cela même que je viens de dire ne soit de l'ignorance.

Jérôme — Contre les pélagiens, III, 2

Ce témoignage nous apprend au moins que le document, selon Jérôme, existait toujours à la bibliothèque de Césarée à son époque, et que les Nazaréens le tenaient pour le vrai Matthieu. Quant à Jérôme, il ne semble en rien choqué par la mention des frères de Jésus, et ne se sent pas obligé de fournir une explication ou de les travestir en cousins ou en disciples, ce qui pourtant a été réalisé au fur et à mesure que les évangiles étaient recopiés.

En conclusion, rien dans le récit canonique ne soutient que les frères et sœurs ne seraient pas biologiques. La réalité de leur existence est limpide dans les textes. Elle constitue sans doute l'un des éléments les mieux attestés, tant par les historiens, les textes canoniques, apocryphes et patristiques. Le monde protestant l'a admis depuis longtemps. Cette question n'est un problème que pour la théologie catholique et orthodoxe, et sur la base d'éléments théologiques et dogmatiques introduits bien plus tardivement. Simon Claude Mimouni²⁴ l'exprime en ces termes : « *Que Jésus de Nazareth, en tant qu'être humain, ait eu une famille, cela paraît tout à fait normal. Mais ce qui l'est moins, c'est à*

²⁴ Simon Claude Mimouni — Jacques le Juste, op.cit. p.93 & 135.

partir du moment où l'on considère qu'il a été aussi un être divin » et « Les évangélistes n'ont rien tenté pour dissuader leurs lecteurs de croire à l'existence de frères et sœurs de Jésus ». Faut-il conjecturer que pour les premiers chrétiens qui lui ont reconnu une famille, Jésus ne fut pas un être divin ? Le Jésus historique est le frère aîné d'une famille nombreuse comportant quatre autres frères et au moins deux sœurs. Jacques le Juste est également cité dans l'évangile de Thomas. Des nombreux ouvrages qui ont été consacrés au probable premier dirigeant de l'église « chrétienne » de Jérusalem, il ressort Jacques était un frère véritable. Ces études nous fournissent une importante indication méthodologique : quand on voit à quoi peut ressembler la recherche sur Jacques, l'examen des différentes strates de témoignages et de commentaires, l'abondance des sources et leur diversité, on ne peut qu'être frappé par le contraste avec son frère Jésus. À la différence de Jacques, de Jésus nous n'avons rien. L'historicité du cadet est avérée, indiscutable, établie de mille manières. Celle de Jésus n'est pas documentée. Le personnage reste dissimulé derrière un brouillard dense. C'est à se demander si paradoxalement, la seule preuve, indirecte, mais tangible, de l'existence de Jésus, ne serait pas tout simplement celle de son frère.

Les théories

En dépit des conclusions des chercheurs, pour les théologiens catholiques, aucun doute n'est permis : Marie a été perpétuellement vierge, avant la naissance (*ante partum*), pendant la naissance²⁵ (*in partum*) et tout le reste de sa vie (*post-partum*). Ce premier-né est un enfant unique et les « frères » ne sont que des cousins, des proches parents ou des frères en religion. Mais plusieurs siècles ont été nécessaires pour que soit arrêtée la solution. Retraçons cet intéressant parcours :

1) Une première théorie, dite « helvidienne », datant du deuxième siècle, laisse entendre que si Jésus a bien bénéficié d'une conception virginale, les frères et sœurs seraient bien nés de Joseph et Marie, mais ultérieurement. En effet, la virginité perpétuelle de Marie n'est nulle part affirmée dans le Nouveau Testament. Le texte de Matthieu est clair puisque Joseph...

²⁵ Tertullien, *De carne Christi*, 23, indique que Marie avait été « vierge en qui concerne un homme, non en matière de maternité ». La virginité perpétuelle n'était pas encore inventée en 200.

... prit chez lui sa femme, et il ne la connut pas jusqu'au jour où elle enfanta un fils²⁶ (Mt 1, 24-25)

L'évangéliste n'aurait pas employé cette formulation délicate s'il avait cru à la virginité perpétuelle de Marie, d'autant qu'il mentionne ensuite l'existence des frères et sœurs²⁷. Outre Helvidius, cette thèse a eu pour partisans Hégésippe, Jovinien, et Tertullien. Pour écarter cette théorie, l'Église et ses partisans n'ont pas hésité ultérieurement à falsifier les textes afin de proposer des versions plus acceptables.

2) La deuxième théorie est plus tardive : les frères seraient en fait des demi-frères, nés d'un précédent mariage de Joseph. Cette conception est développée dans des écrits apocryphes tels que le Protévangile de Jacques, un des frères en question, ou l'histoire de Joseph le charpentier. Mais nous ne disposons d'aucun élément laissant entendre que Joseph fut précédemment marié et déjà père de six enfants. De plus, cette théorie est difficilement compatible avec un Jésus « premier né », surtout au sens du sang de David. Un écrit moderne mentionne cette théorie en ces termes :

Les Pères de l'Église ont, semble-t-il, toujours affirmé la virginité perpétuelle de Marie, notamment Clément d'Alexandrie, Origène et Eusèbe de Césarée. Probablement influencés par certains récits apocryphes (notamment le Protévangile de Jacques du deuxième siècle), ils ont vu dans ces « frères de Jésus » les enfants d'un premier lit du « vieux Joseph ». Si cette solution, qui n'a aucun fondement dans l'Écriture, nous fait sourire aujourd'hui, elle souligne du moins la croyance de l'Église ancienne en la virginité perpétuelle de Marie.

L'affirmation du Protévangile de Jacques a surtout pour objet de combattre les théories docètes qui affirmaient la simple apparence humaine de Jésus. Il était urgent de reconstituer au Christ les caractéristiques d'une humanité, ce qui conduisit à de nouveaux textes et très probablement à des corrections et des ajouts aux textes canoniques, visant notamment une insistance sur les éléments humains tels que sa naissance, sa jeunesse, son corps, ses doutes et ses souffrances.

²⁶ Le codex de Bèze, sans doute témoin du texte occidental le plus ancien connu dit : « *il ne la connut pas jusqu'à ce qu'elle enfantât son fils premier-né* », ce qui appuie la théorie helvidienne.

²⁷ S.C. Mimouni note les évangiles sont muets et que la question, ce qui démontre que la question n'était sans doute pas d'actualité à l'époque de leur rédaction. Jacques le Juste, op.cit. p.120

3) La troisième interprétation, qui a fini par s'imposer à l'Église, est due à l'ingéniosité de Jérôme²⁸ qui fait des frères les cousins germaines de Jésus, fils d'une sœur aînée de Marie, appelée Marie de Clopas.

Près de la croix de Jésus se tenait sa mère, la sœur de sa mère : Marie, femme de Clopas, et Marie-Magdeleine. (Jn 19, 25)

Et de citer à l'appui Hégésippe²⁹ (mort vers 180) qui identifie Jacques, frère du Seigneur à Jacques d'Alphée, plus connu sous le nom de Jacques le Mineur³⁰, par opposition à Jacques le Majeur, fils de Zébédée et frère de Jean l'évangéliste³¹. Il lui semble logique d'attribuer à cette Marie, femme de Clopas, le frère de Joseph, les quatre fils : Jacques, José, Jude et Simon puisque les habitants de Nazareth qui croyaient que Jésus était le fils de Joseph, emploient le terme « LE fils ». Mais c'est de la fine couture.

Cette interprétation qui prévaut toujours aujourd'hui officiellement souffre de nombreuses objections : pourquoi appelait-on constamment Jacques « frère » du seigneur s'il n'était que son cousin ? Pourquoi Marie femme d'Alphée est-elle appelée « de Clopas » ? Comment traiter le cas du disciple Lévi/Matthieu³² qui est également fils d'Alphée ? Pourquoi cette interprétation est-elle si tardive et ne correspond-elle à aucune tradition ? Pourquoi les auteurs qui ont écrit directement en grec auraient-ils utilisé le mot *adelphos* pour signifier qu'il s'agissait de cousins, alors que le mot *anepsios*³³ existe bien et qu'il est souvent employé ? Comment qualifier les sœurs pour lesquelles le terme *adelphos* est impossible ? Pourquoi ces cousins sont-ils toujours dans l'entourage de leur « mère » si cette dernière n'est que leur tante ?

²⁸ Jérôme ira jusqu'à contester, contre toute évidence (cf. Joseph prit chez lui son épouse) que Marie et Joseph aient été mariés, sans doute parce que cela aurait signifié une nécessaire « consommation du mariage ». Il emploie des arguments spécieux : « que Marie ait été mariée après avoir enfanté, nous ne le croyons pas, car nous ne l'avons pas lu » (contre Elvide, 21).

²⁹ Mais selon Eusèbe, Hégésippe évoque Jude comme « frère du Sauveur selon la chair. »

³⁰ Le terme de mineur, en fait « petit » (micron) n'apparaît qu'une seule fois, en Mc 15,40, c'est-à-dire dans la partie ajoutée au proto-Marc, non reprise par les autres synoptiques.

³¹ Malheureusement, l'évangile de Jean ne connaît pas les fils de Zébédée et ne connaît d'ailleurs aucun Jacques.

³² Dans le codex de Bèze, en Mc 2,14, le péager est Jacques d'Alphée.

³³ Le petit témoignage de Flavius Josèphe donne *adelphos* pour désigner Jacques, frère de Jésus, alors qu'il utilise fréquemment le mot *anepsios* quand il s'agit de désigner des cousins.

Des frères en religion

On a aussi fait valoir que le terme de frères pouvait s'entendre comme « frères en religion ». Le simple examen des textes montre que cette interprétation est inadéquate, les frères étant parfois mentionnés précisément pour leur scepticisme, contrairement aux apôtres et aux disciples. La tonalité générale des évangiles témoigne d'ailleurs d'une certaine hostilité de la part de la famille de Jésus pendant toute l'époque de sa prédication. C'est très concevable si on se représente un Jésus chef de famille délaissant brusquement maison et proches pour se lancer dans l'aventure baptiste. Certains passages ont été modifiés : d'après M.-E. Boismard, on assiste à une transformation des textes au fur et à mesure que la virginité prend de l'importance. Dans un premier temps, il est question de Jésus enseignant dans la synagogue³⁴ de Nazareth à ses concitoyens qui le connaissent, ainsi que son père et sa mère, ses frères et ses sœurs étaient frappés (Mt et Mc) et étonnés (Lc), puis brusquement scandalisés. Ceci traduit deux étapes de rédaction. Lc et Jn omettent de citer les frères et sœurs en parallèle des versets de Mt 13,55-56 et Mc 6,3. Est-ce volontaire pour préserver la théorie de la virginité de Marie ? Ce n'est pas certain, car Lc n'hésite pas alors à évoquer le fils de Joseph, et Jn 6,42 à parler du *fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère*. Mais il faut noter qu'il s'agit d'un des rares épisodes dans lequel le texte de Lc ne reprend pas celui de Mc. Des éléments relatifs à ces débats présentent aussi des anachronismes flagrants : la valorisation de la virginité de Marie ainsi que le célibat de Jésus sont des notions typiques du IIe siècle occidental et n'appartiennent pas au monde juif des années de Jésus. L'hypothèse d'ajustements tardifs, destinés à accompagner l'évolution du dogme, est ainsi confortée.

Cousins ou proches parents

On explique parfois que le terme grec *adelphos*/frère peut désigner une personne autre qu'un frère par le sang. On trouve des exemples où ce terme évoque la parenté spirituelle (Mt 25,40), désigne des disciples (Mt 28,10 ou Rm 8,29) ou un coreligionnaire (Rm 9,3), voire un voisin (Mc 6,17-18) ou un simple parent (Gn 29,12 ; 24-48).

L'argument avancé pose la question de la langue d'origine. Il est peu probable que les paroles prononcées par les habitants de Nazareth l'aient été en grec, langue dans laquelle nous sont parvenus tous les textes du Nouveau

³⁴ La ville de Nazareth, assez importante pour avoir une synagogue, est pourtant inconnue.

Testament. D'où la pertinence des recherches sur les termes originaux tels qu'ils ont pu être prononcés, sans doute en araméen. Il a été soutenu que le mot équivalent dans ces langues avait un sens encore plus large, notamment dans la Bible, où les mots frère et sœur couvrent un large champ sémantique. En hébreu et en araméen, le mot 'ah peut désigner un frère de sang, mais aussi un demi-frère (Gn 42,15 ; Gn 43,5), un neveu (Gn 13,8 ; Gn 14,16) voire un simple cousin (Lv 10,4 ; 1Ch 23,21-22). Les langues sémitiques ont un mot pour dire oncle ou tante, mais n'en ont pas pour rendre le terme de cousin. Se conformant à la manière orientale, les traducteurs grecs de la Bible ont ainsi pu traduire l'hébreu 'ah par *adelphos*, frère et non par *anepsios*, cousin. Si bien que, sur cette lancée, le mot frère du Nouveau Testament pourrait fort bien désigner ce que nous appelons un cousin, de même que le mot sœur dérivé de la même racine hébraïque. Cette interprétation bien pratique est rapide sinon abusive. Il ne suffit pas d'affirmer qu'une telle interprétation est théoriquement possible, il faut encore démontrer qu'on se trouve bien dans un tel cas et expliquer pourquoi en traduisant des propos d'araméen en grec, on aurait uniformément utilisé le terme de frère alors que le mot cousin existe et est parfois employé à bon escient, et le tout dans des textes censés avoir été écrits directement en grec.

Les femmes au pied de la croix

Les tenants de la tradition affirment que si Marie avait eu d'autres enfants, Jésus expirant n'aurait pas confié sa mère à Jean, un disciple. Il dit : « *Íde o uìòs sou* ». L'article o : voici le Fils de toi. Jean se substitue à Jésus dans le rôle de fils et sa mission de fils unique (Jn 19,26). Mais qui était donc au pied de la croix pour raconter l'épisode ? Parmi les synoptiques, Marc et Matthieu concordent et ne citent pas clairement la présence de la mère de Jésus :

Il y avait aussi des femmes qui regardaient de loin, et parmi elles Marie de Magdala, Marie, la mère de Jacques le petit et de José, et Salomé, qui le suivaient et le servaient quand il était en Galilée, et beaucoup d'autres qui étaient montées avec lui à Jérusalem.

Mc 15, 40-41

Marie de Magdala et Marie, mère de José, regardaient où on l'avait déposé.

Mc 15,47

Il y avait là de nombreuses femmes qui regardaient de loin, qui avaient suivi Jésus depuis la Galilée en le servant ; parmi elles se trouvaient Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques et de Joseph, et la mère des fils de Zébédée.

Mt 27,55-56

Cependant Marie de Magdala et l'autre Marie étaient là, assises en face du sépulcre.

Mt 27,61

Alors qu'il était si simple de dire *sa mère*. Luc est encore plus évasif et dit *les femmes* :

Tous ses familiers se tenaient à distance, ainsi que les femmes qui le suivaient depuis la Galilée et qui regardaient.

Lc 23,49

Les femmes qui l'avaient accompagné depuis la Galilée suivirent Joseph (d'Arimathie) ; elles regardèrent le tombeau et comment son corps avait été placé. Puis elles s'en retournèrent et préparèrent aromates et parfums.

Lc 23,55-56

Après le repos du sabbat, les femmes donc se rendent à la tombe. Luc cite alors leur nom : Marie de Magdala et Jeanne et Marie de Jacques. L'évangile de Jean vient contredire ce bel ensemble : la mère de Jésus n'assiste pas « de loin ». Elle est aussi avec Jean et Jésus leur parle. Autant de détails essentiels³⁵ qui ont échappé à Matthieu, Marc et Luc³⁶ :

Près de la croix de Jésus se tenaient debout sa mère, la sœur de sa mère, Marie, femme de Clopas et Marie de Magdala.

Jn 19,25

Jésus donc voyant sa mère et, se tenant près d'elle, le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : « femme, voici ton fils ». Puis il dit au disciple : « voici ta mère ». Dès cette heure-là, le disciple l'accueillit chez lui³⁷.

Jn 19, 26-27

On a prétendu que cet épisode dans lequel Jésus confie sa mère au disciple bien-aimé prouve que celle-ci n'avait pas d'autres enfants. Ce passage a été utilisé pour rejeter l'interprétation helvidienne, en notant qu'il serait étonnant que Jésus confie sa mère à un tiers alors qu'elle a d'autres enfants vivants. Mais nous avons vu que ce récit n'est pas corroboré par les autres évangiles dont aucun ne fait état de la présence de Marie ni du disciple Jean au pied de la croix. D'après les évangiles, au moment où Jésus est crucifié, les disciples sont en fuite. Selon Mc 15,40, trois femmes étaient présentes au pied de la croix : Marie Magdeleine, Marie la mère de Jacques et de Joset, et Salomé. Ce sont les mêmes

³⁵ Essentiels, mais peu vraisemblables sur un plan historique.

³⁶ À leur décharge, il faut rappeler qu'ils n'étaient pas présents : Marc et Luc n'ont pas connu Jésus, et Matthieu était en fuite avec les autres apôtres. Pas Jean ?

³⁷ D'où la tradition qui veut que Marie vécût près d'Éphèse où nous pouvons visiter sa maison.

Jacques et Joset qualifiés *d'adelphos* en Mc 6,3. Dans ce verset, ils sont ses enfants, dans Mc 15,40, elle est leur mère. C'est beaucoup pour soutenir la thèse des simples cousins, même si on comprend mal pourquoi deux enfants sont cités alors que troisième est sur la croix.

D'autres questions se posent à nous : Jacques et José/Joseph ne seraient pas les fils de Marie mère de Jésus, mais de l'**autre Marie** qui servait Jésus ? Jude et Simon sont aussi les « frères de Jésus » et leur nom nous est donné tout de suite après Jacques et José. Sont-ils aussi les vrais frères de l'autre Marie ? Jude, dans son épître se nomme modestement : « Jude, serviteur de Jésus, frère de Jacques ». S'agit-il d'un des quatre ? Selon Eusèbe, Hégésippe, historien de l'Église, écrivait vers 180 que Simon était « fils de Marie, femme de Clopas », lequel était frère de Joseph. Quant au texte de Jean, il faut rappeler que les évangiles sont écrits sans ponctuation. Marie est-elle la sœur de sa mère et femme de Clopas ? Pourquoi sont-elles près de la croix alors que les synoptiques les disent éloignées ? Pourquoi la mère de Jésus est-elle citée par Jean et pas par Matthieu, Marc et Luc ? Qu'est devenue Salomé et qui est-elle ? Pourquoi Salomé est-elle citée par l'un, et la mère des fils de Zébédée par l'autre ? Salomé est-elle la femme de Zébédée ? Pourquoi alors citer les fils du père quand seule la mère est présente ? Il est également bien peu vraisemblable que lors d'un tel événement, les gardes aient laissé approcher la famille ou les amis du lieu d'exécution d'un criminel. Si Jean laisse entendre que Marie et Jean sont proches, c'est surtout pour mettre en scène le fait que Jésus leur parle. D'ailleurs pourquoi Matthieu et Marc auraient-ils choisi de citer les femmes qui se trouvaient loin, plutôt que Marie si celle-ci se trouvait au pied de la croix ? Et pourquoi oublient-ils de mentionner la présence essentielle de Jean ? Leur excuse est de n'avoir pas assisté à la crucifixion, notamment Marc et Luc. Ni Matthieu censé à ce moment être en fuite ainsi que les autres disciples.

On ne peut que constater que les éléments qui attestent de l'existence de frères et sœurs sont beaucoup plus nombreux et surtout plus diversifiés (Flavius Josèphe, saint Paul, évangiles, actes) que les témoignages inverses qui sont rares et tardifs. Et il est cocasse d'observer comment l'Église a su utiliser à bon escient les récits apocryphes qu'elle rejette par ailleurs. Pour résumer la difficulté, l'historien protestant Maurice Goguel³⁸ concluait sobrement :

³⁸ Les protestants ne sont plus les seuls à admettre cette interprétation. Tout en restant prudent, John P. Meier estime que l'opinion la plus probable est que les frères et sœurs de Jésus étaient bien de vrais frères et sœurs, jugement qu'il fonde sur le critère d'attestation multiple (Paul, Marc, Jean, Joseph et peut-être Ac 1,14) et sur la signification naturelle de « frère(s) » dans tous ces passages,

Il n'y a pas de problème des frères de Jésus pour l'histoire ; il n'y en a que pour la dogmatique catholique.

Cette question des frères et sœurs de Jésus est intimement liée à l'affirmation de la virginité perpétuelle de Marie dont on a vu qu'elle était tardive et loin de constituer un élément important des récits évangéliques.

Quant au rôle joué par les frères de Jésus, qu'il s'agisse de vrais frères, de demi-frères ou de cousins, ces parents de Jésus entretiennent des relations difficiles avec lui (Mt 12,46-50). Non seulement « *ses frères eux-mêmes ne croyaient pas en lui* » (Jn 7,5), mais ils en viennent à penser qu'il est devenu fou. « *Les gens de sa parenté vinrent pour s'emparer de lui. Car ils se disaient : Il a perdu la tête.* » (Mc 3,21). Peut-être même pensent-ils, comme les scribes, qu'il a *Béelzéboul en lui* (Mc 3,22). Jésus constate qu'un « *prophète n'est méprisé que dans sa patrie, parmi ses parents et dans sa maison.* » (Mc 6,4). Aussi relativise-t-il cette parenté de sang par rapport à la parenté spirituelle.

Dans cette recherche sur l'historicité de Jésus, aucun élément relatif à sa famille, ses ancêtres, son père et sa mère, ou ses frères et sœurs ne nous offre des repères historiques sérieux et probants, à l'exception du cas de « Jacques le Juste, frère de Jésus ». En revanche, les traces de modifications, falsifications, altérations et interpolations des textes se révèlent innombrables. Ce dossier ne plaide vraiment pas en faveur de l'existence historique du Jésus de l'Église.

« frère » ne désignant jamais, dans le Nouveau Testament, le cousin ou même le frère par alliance.
